L'avocate de la LICRA regrette qu'on ne lui ait pas craché à la figure

écrit par Christine Tasin | 23 mars 2017

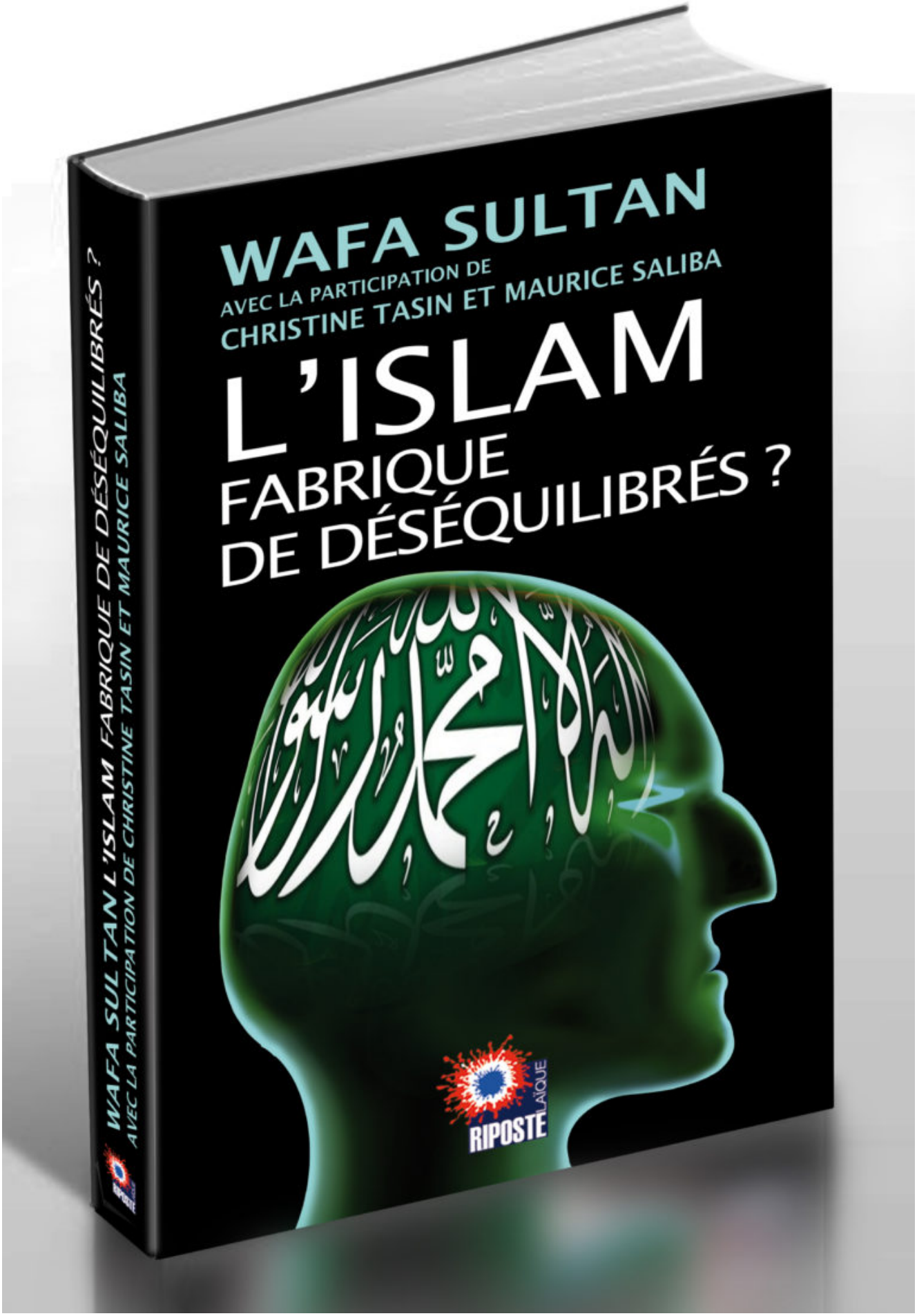
WAFA SULTAN
AVEC LA PARTICIPATION DE
CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA
L'ISLAM
FABRIQUE
DE DÉSÉQUILIBRÉS ?
RIPOSTE LAÏQUE
WAFA SULTAN L'ISLAM FABRIQUE DE DÉSÉQUILIBRÉS ?
AVEC LA PARTICIPATION DE CHRISTINE TASIN ET MAURICE SALIBA

Lors de mon compte-rendu du combat homérique qui opposa Pierre et son avocat Frédéric Pichon au procureur et aux charognards des ligues anti-racistes, j'avais annoncé que je ferais un tiré à part pour l'avocate de la Licra.

Je ne sais pas où ils sont allés la chercher ni comment elle gagne sa vie… Sa prestation m'a laissée pantoise à plusieurs titres.

Voici un avocat qui, d'emblée, avoue s'être constitué partie civile, SANS CONNAITRE LE DOSSIER, ayant remplacé au pied levé l'une de ses confrères (peut-être que Sabrina Goldman n'a pas apprécié notre dernier compte-rendu de ses oeuvres et s'est défilée au dernier moment ?). En tout cas, quelle qu'en soit la raison, il est impensable qu'un avocat soit présent pour -uniquement- récupérer de l'argent, sans savoir contre quoi il plaide. Elle aurait pu, au pire, demander à l'un des autres avocats présents de la représenter, pour ce que cela aurait changé…

Non, finalement, il aurait été dommage qu'elle ne nous honorât pas de sa présence, histoire de démontrer une fois de plus l'imposture de la Licra et de ceux qui défendent ses thèses immondes.

En tout cas, il est certain qu'elle fait partie de cette génération sacrifiée qui n'a pas eu de cours pour apprendre rhétorique et dissertation (un comble et un sacré handicap pour un avocat…) Je doute même de ses facultés à comprendre un texte simple.

Face à l'accusation qui voulait que, puisque Pierre pouvait se connecter plusieurs fois par jour sur l'interface du site, cela signifiait forcément qu'il était le directeur de publication, la défense a produit des attestations d'autres contributeurs de Riposte disant qu'eux aussi ont accès à l'interface du site, qui pour corriger, qui pour modérer les commentaires, qui pour mettre ses propositions d'article en

attente, qui revoir des titres, qui pour illustrer, et cela n'en fait pas des directeurs de publication.. La neuneu de service a tout balayé d'un revers de main. Aucune de ces attestations ne dit que Pierre n'est pas directeur de publication, elles ne servent donc à rien, Pierre est donc le directeur de publication. Imparable… On me dira qu'elle ne connaissait pas le dossier, qu'elle ne savait pas de quoi on parlait… Certes, mais la bécasse cause quand même et se permet de réclamer 5000 euros pour la Licra, pour le préjudice, les frais d'avocat etc.

La pauvre fille, en sus, ne sait pas ce qu'est un procès-verbal d'Assemblée générale. Les P.V. produits, selon elle n'auraient aucune valeur parce qu'ils ne respecteraient pas les règles du genre, il manquerait l'ordre du jour sur le compte-rendu d'AG extraordinaire de RL Suisse… Même fonctionnement que plus haut. Il manque une virgule au PV ? Alors les faits évoqués n'existent pas. Faisant fi, là encore, de la pratique usuelle et de ce qui est toléré. En France, la loi sur les associations loi 1901 est très large, peu de contraintes et surtout pas de contrainte formelle sur la façon de rédiger un compte-rendu d'association, et elle ignore – comme vous et moi- s'il y a des règles de ce genre en Suisse, ce qui est peu probable puisqu'en Suisse, pas de déclaration officielle, pas d'enregistrement en Préfecture…

Un grand moment, ensuite, qui suscita l'écoeurement de l'assemblée. Elle évoqua, forcément, le site qui ne servirait qu'à la "promotion de la haine" et les livres de *Riposte laïque* et notamment le dernier, dont elle cibla l'illustration " *avec un nez… comme celui de la caricature de Macron*" !

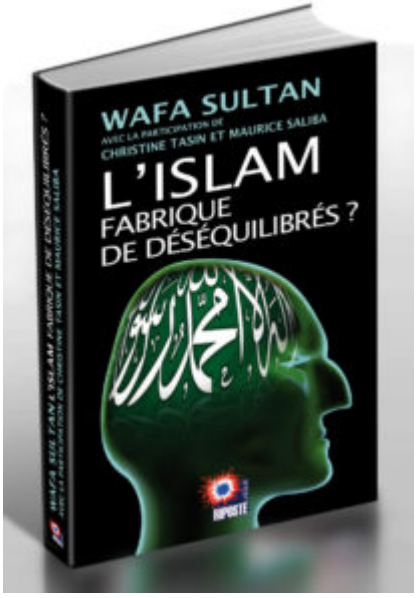

Et puis ce fut le bouquet final :

” Il y a dans la salle un groupe de supporters qui ne sont pas inquiétants, des fois on n’ose pas sortir, on a peur de se retrouver à côté des gens qui sont dans la salle, une fois on m’a craché dessus, ici ce n’est pas le cas, c’est encore plus inquiétant”.

On s’est tous regardés, partagés entre le fou rire, l’envie d’appeler des infirmiers pour la faire interner ou celui de lui donner une fessée.

Voyez cette maso qui aime se faire cracher dessus, qui aime avoir peur de se faire tabasser, et qui en déduit que les gens civilisés sont inquiétants…

C’est vrai, quoi, ces jeunes bien propres sur eux, que faisaient-ils là, au lieu d’aller aider des “migrants” ?

C’est vrai, quoi, ces retraitées en tailleur ou en jean, pourquoi n’étaient-elles pas en train de tricoter des pulls à trous, comme dans *Le Père Noël est une ordure,* pour les gentils radicalisés en prison ?

C’est vrai, quoi, ces hommes dans la force de l’âge, pourquoi n’étaient-ils pas en train de vider les camions des Restos du coeur ?

C’est vrai quoi, ces retraités souriants, pourquoi n’étaient-ils pas en train de faire de l’alphabétisation dans les Territoires perdus de la République ?

Nous ne sommes pas violents, nous sommes bien sous tous rapports… et nous supportons l’islamophobe Pierre Cassen. Cela dépasse l’esprit étroit de l’avocate de la Licra… Apparemment elle en est restée à la vision des contes de fées, elle a une bonne fois pour toutes mis dans la case Carabosse ceux qui s’attaquent à l’islam et dans la case Cendrillon ceux qui le défendent… Je crois que nous l’avons sacrément perturbée, la pauvre petite chose…

Petite chose pas trop douée, pas trop intelligente, un peu mal comprenante, certes, mais à la Licra, comme à la LDH, un sou c’est un sou : et 5000 euros requis de la vache à lait Cassen. Quand on aime, on ne compte pas.

Note de Jean-Louis Chollet

KOUAAAAAAAAAAAAAAA !
Cette dame n’aime pas le nez de mon profil mahométan sur le dessin que j’ai composé pour la couverture du livre de Wafa Sultan ?
Mais c’est une insulte ! Qu’est-ce qu’il a, mon nez ? Il serait comme la caricature de Macron ? Mais que nenni, Chère Maître(sse), je revendique l’antériorité : le nez de Macron, c’était au début mars, la couverture du livre, je l’ai créée au début du mois de janvier, alors… Hein !
D’autant que, pour dessiner ce nez, je me suis inspiré d’un mélange subtil de de Sarkosy et du Roi d’Arabie Saoudite, c’est dire si l’on est loin de Macron ! Lui, ce serait plutôt Pierre Bergé et Patrick Drahi ! A chacun ses mentors !
Alors, Chère Maître(sse), même si vous n’avez aucune culture artistique, de grâce, n’insultez pas ma créativité !